Salle du Globe,

Rassemblement des rues St-Pierre et St-Claude

Place Vieux Marché

[illegible] ouverture d'une exposition de [illegible] ALLE sera tenu le samedi et dimanche, et qu'il sera BAL MASQUÉ le [illegible] jusqu'à la fin de la saison d'hivernement.

Les objets de nul revenu annoncés comme précédemment, ainsi que les affiches posées aux encoignures de rues sont publiques.

Les personnes qui auraient droits quelconques à faire valoir, les feront à leurs risques et périls.

Les ventes se feront comme suit:

Dès ce jour, le 8 octobre courant, les ventes auront lieu tous les samedis et dimanches, à 10 heures du matin, et les suivantes seront exécutées.

Dès ce jour, on trouvera un SALON de dégustation, où sera toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Également, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Un gardien de police désigné par le Recorder, sera chargé de l'ordre durant la nuit.

Les prix d'entrée seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire.

A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct 17

J. FAIVRE,

Facteur de Pianos, breveté à Paris, pour le système en fer.

A l'honneur d'informer ses clients et les amateurs de bons pianos en général, qu'il vient de recevoir parles Bateaux à vapeur *Magnolia*, un assortiment de Pianos droits, cordes *sans obliquité*, système en fer, [illegible] Ce système est [illegible] pour rappeler au [illegible] le bonheur en main des *Pianos Pleyel* [illegible] de Pleyel et Erard, qu'il vendra à des prix [illegible] que l'on voudra.

[illegible] avis, que l'accroissement de ses affaires l'oblige à [illegible] plus vaste, et qu'à partir du [illegible] octobre, il occupera son magasin [illegible] *Rue Royale*, entre Bienville et Hoet.

THOMAS C. PAYANA & CO.

[illegible] entre les rues Vieille-Levée et Chartres.

Manufacture No. 311, Broad street, NEW-YORK, New Jersey.

VENENE de tous ceux qui sont sujets aux navires Molle [illegible] et [illegible] ou autre Bal Masqué [illegible] jusqu'à la fin de la saison.

[illegible] ouverture du grand Salon de Bal [illegible] ouvrira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Également, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Un gardien de police désigné par le Recorder, sera chargé de l'ordre durant la nuit.

Les prix d'entrée seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire.

A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct 17

J. FAIVRE,

Facteur de Pianos, breveté à Paris, pour le système en fer.

A l'honneur d'informer ses clients et les amateurs de bons pianos en général, qu'il vient de recevoir par les Bateaux à vapeur *Magnolia*, un assortiment de Pianos droits, cordes *sans obliquité*, système en fer, [illegible] Ce système est [illegible] pour rappeler au [illegible] le bonheur en main des *Pianos Pleyel* [illegible] de Pleyel et Erard, qu'il vendra à des prix [illegible] que l'on voudra.

[illegible] avis, que l'accroissement de ses affaires l'oblige à [illegible] plus vaste, et qu'à partir du [illegible] octobre, il occupera son magasin *Rue Royale*, entre Bienville et Hoet.

THOMAS C. PAYANA & CO.

[illegible] entre les rues Vieille-Levée et Chartres.

Manufacture No. 311, Broad street, NEW-YORK, New Jersey.

VENENE de tous ceux qui sont sujets aux navires Molle [illegible] et [illegible] ou autre Bal Masqué [illegible] jusqu'à la fin de la saison.

[illegible] ouverture du grand Salon de Bal [illegible] ouvrira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Également, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Un gardien de police désigné par le Recorder, sera chargé de l'ordre durant la nuit.

Les prix d'entrée seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire.

A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct 17

J. FAIVRE,

Facteur de Pianos, breveté à Paris, pour le système en fer.

A l'honneur d'informer ses clients et les amateurs de bons pianos en général, qu'il vient de recevoir par les Bateaux à vapeur *Magnolia*, un assortiment de Pianos droits, cordes *sans obliquité*, système en fer, [illegible] Ce système est [illegible] pour rappeler au [illegible] le bonheur en main des *Pianos Pleyel* [illegible] de Pleyel et Erard, qu'il vendra à des prix [illegible] que l'on voudra.

[illegible] avis, que l'accroissement de ses affaires l'oblige à [illegible] plus vaste, et qu'à partir du [illegible] octobre, il occupera son magasin *Rue Royale*, entre Bienville et Hoet.

THOMAS C. PAYANA & CO.

[illegible] entre les rues Vieille-Levée et Chartres.

Manufacture No. 311, Broad street, NEW-YORK, New Jersey.

VENENE de tous ceux qui sont sujets aux navires Molle [illegible] et [illegible] ou autre Bal Masqué [illegible] jusqu'à la fin de la saison.

[illegible] ouverture du grand Salon de Bal [illegible] ouvrira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Également, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Un gardien de police désigné par le Recorder, sera chargé de l'ordre durant la nuit.

Les prix d'entrée seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire.

A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct 17

SAMUEL MOTSEM DAVIS,

SUCCESSEUR DE

HORATIO DAVIS,

NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

C. CHARLLAN CURRIER,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC.

8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

D. BOSENIO Jr.,

MARCHAND D'ORNEMENTS ET INSPECTEUR DE GRAINE, TABAC ET Café de la Havane.

6 avril Rue Gravier, No. 34.

PAUL JUDE FILS. **C. FAST.**

PAUL JUDE Fils & Co,

Importeurs de Vins, Eaux de-vie, Huile d'olive, &c.

St Marchands Commissionnaires,

27, rue St Louis.

G. W. DUNBAR,

MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS,

3, Rue des Magasins. 3aout

K. DUNBAR. W. E. BUCHANAN

DUNBAR & BUCHANAN,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

ET EPICIERS EN GROS,

22, rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

J. N. RICULET & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

De Cigares de la Havane, Café et Sucre,

No 17, RUE CONDOMB.

Changement de Domicile.

Mme CLARET,

ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Médecine de Paris, bien connue par son pratique de dix années à la Nouvelle-Orléans, a transporté son domicile

RUE D'ORLEANS, No 74,

13-sept—3m *Entre Bourbon et Dauphine.*

ESSAYEZ DES TEINTURES AU

NOUVEL ETABLISSEMENT DE

PERINAUD,

RUE ROYALE, 73, PRÈS BIENVILLE,

ET vous serez convaincu que c'est LE SEUL lieu où vous pouvez remettre les poils à neuf avec les seules TEINTURES CAPILLAIRES qu'il a fait faire lui-même à Paris.

Les Crêpes de Chine sont rendus aussi beaux qu'étant *neufs*, soit en blanc ou en couleurs fines toutes nuances; de ses habillements d'hommes (nettoyés et réparés); de ses tapis, ses rideaux; de ses cachemires, ses blondes, et les plumes en toutes couleurs. ☞ Comme son établissement est le seul qui possède les machines à moirer, damasser et lustrer toutes les étoffes, il prie les personnes qui voudraient le visiter de ne pas confondre sa maison avec celle qui se trouve située très-près de la sienne, son travail ne pouvant être imité par personne.

2oct—3m Rue Royale, 73, près Bienville.

Essayez des teintures de l'ancien établissement de

J. HERICY,

ATELIERS : Rue Conde 94 et 96.

MAGASINS : Rue Royale 73 et rue du Camp 340.

ET VOUS SEREZ CONVAINCUS que, aussi bien qu'aucun de ses confrères, qui il peut remettre à neuf les soieries à l'aide des machines qu'il a employées à Paris.

Les crêpes de Chine, soit en blanc soit en couleurs fines de toutes nuances; les habillements d'hommes, les tapis, les rideaux, les cachemires, les blondes, les plumes de toutes couleurs, et les étoffes de toutes qualités; bas fil d'Ecosse, bas fleurets enfants; dito coton gros et lisses de dito; dito en laine de toutes les qualités, pour femmes et enfants; dito coton de toutes les couleurs; flanelle française, anglaise et américaine; tartan écossais; tapis de table et drap, beaux imprimés 1844, connaissant le français et l'anglais.

Les Marchands des Etats-Unis, pour habillements des hommes et enfants; bourre marquises pour dames; sacs à fermoir et à crochet en cachemire; éventails en cachemire; plumes d'autruche; coton blanc et écru dans toutes les qualités, indienne américaine en [illegible] gingas.

RILLIEUX & REGGIO,

32c, rue Bourbon

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin.

Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin

Leçons à vile.

Rue Royale, 118. 29oct—1m

PETITE POIS—200 boîtes petite pois, 800 demi do, de la nouvelle récolte, à vendre par

15 oct FERROS FRÈRES,

Encognures Royale et Dumaine

PATE DE JUJUBE—10 boîtes très fraîches, à vendre par

22 oct P. CUSACHS,

Enc. Conde et St Philippe

NOIR ANIMAL—5 barils, à vendre par

22oct P. CUSACHS,

enc. Conde et St Philippe

VERTIMPERIAL—100 kegs de 10 livres chaque, à vendre par

22oct P. CUSACHS,

enc. Conde et St-Philippe.

CAMBRIKE—1000 livres, à vendre par

22oct P. CUSACHS,

Enc. Conde et St Philippe.

EAU-DE-VIE d'Alexandre Seignette—40 demi de pipes, 50 quarts de 4me preuve eau-de-vie de A. Seignette, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

26, rue de Chartres, au premier.

VINS DE CHOIX—Les soussignés reçoivent des vins de choix, tels que:

Vin de Porto, de Sendeman, 4 quartauts, vin de Madère, venu London particulier, de Blackburn, 6 quartauts et 4 octaves. Xérès pâle de Peraftin, 6 quartauts et 4 octaves.

Ces vins sont garantis et de la meilleure qualité.

LOISON & SILVESTRE,

26, Chartres, au Premier.

EAU DE VIE DE LA ROCHELLE — 35 demi pipes, 25 quarts eau de vie de la Rochelle et Cognac, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

26, Chartres, au Premier.

COUVERTS GALVANISÉS—Les soussignés ont toujours en magasin un assortiment de couverts galvanisés, petites cuillers, &c, de la fabrique de C. Christofle & Cie, à Paris.

LOISON & SILVESTRE,

26, Chartres, au Premier.

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre

500 damejeannes de 5 gallons.

500 do do 4 do

A vendre par V. & E. MAIGNAN,

30sept 85, rue St Louis

30 boîtes couvertures françaises de 3 points, en débarquement du navire Colombo, de Marseille, et à vendre par

TH. BAILLY BLANCHARD & Co,

1 oct—12 90, rue de la Douane.

VINS de Bourgogne—10 caisses Romanée, 10 caisses Nuits, 10 caisses Chambertin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,

10 oct—15 90, rue de la Douane

Toile et Cordes d'emballage, ficelle.

600 pièces toile de Kentucky, 44 pouces, 50 rouleaux cordes de chanvre à emballage 30 barils ficelle, à vendre par

DUNBAR & BUCHANAN,

28 août 22, rue Gravier

SARDINES À L'HUILE—300 quart boîtes Sardines à l'huile, d'Augustin Gillet & Cie., 2000 demi do do do do. à vendre au débarquement du navire Béatrice, par

S. TALAMON,

7 Oct 198, rue Royale.

Cotons secrets.

250 BALLES coton écru tête indienne Laurance & Mejses, préparées pour être transportées à dos de mulets, à vendre par

R. D. BLOSSMAN,

29 août 19 rue Conti

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux:

100 caisses cerises à l'eau-de-vie,

20 do fruits à l'eau-de-vie;

20 do abricots, 20 do poires;

20 do liqueurs surfines;

3 do contenant 30 paniers anisette superfines;

11 do sardines de 40 à 50 boîtes à l'huile, et 60 à 65 très

21 do de 54 à 60 do do;

21 do de 40 à 45 do do;

21 do de 36 à 40 do do;

A vendre par J. P. BERCIER,

19 oct 84, rue de la Vieille-Levée.

VIN MADÈRE—100 barriques en douane, à vendre par

DUPOUR, WILLIAMSON & Co,

35, rue Natchez.

QUARTIER GÉNÉRAL,

LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nile Orléans, le 8 octobre 1850.

ORDRES GÉNÉRAUX, No 15.

REVUE D'INSPECTION.

Conformément à l'ordre donné du Quartier Général du major général John L. Lewis, ainsi qu'aux dispositions de l'acte de la Législature intitulé : "Acte faisant des appropriations pour l'entretien de la Légion de la Louisiane, etc., approuvé le 31 mars 1850," la Légion de la Louisiane prendra les armes et se rangera en grande tenue sur la Place d'Armes jeudi, le 7 novembre prochain, à trois heures et demie de l'après-midi, en grande tenue pour une revue d'inspection.

Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel J. B. Vignie, commandant la cavalerie, et le capitaine R. Grivot, commandant le Bataillon d'Artillerie, sont chargés respectivement, en ce qui les concerne, de l'exécution de présent ordre.

D. AUGUSTIN,

Brigadier Général.

S. LOVETT WALSH,

Aide de camp. 9 oct

QUARTIER GÉNÉRAL.

Première Division.

MILICE DE LA LOUISIANE.

Nile Orléans, ce 7 octobre 1850.

[*Ordres Généraux No 14.*

1o. La Légion de la Louisiane et les autres corps volontaires habillés, actuellement organisés, de la Nouvelle-Orléans, seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

2o. Le lieutenant-colonel Forstall, inspecteur de division, tera son rapport au Quartier Général de division, conformément à l'acte de la législature intitulé : "Acte faisant des appropriations pour l'entretien de la légion de la Louisiane et les autres compagnies volontaires organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

3o. Le lieutenant-colonel Forstall, inspecteur de division, tera son rapport au Quartier Général de division, conformément à l'acte de la législature intitulé : "Acte faisant des appropriations pour l'entretien de la légion de la Louisiane et les autres compagnies volontaires organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

3o. Le brigadier général, D. Augustin, commandant la Légion, le brigadier-général E. L. Tracy, commandant la première brigade de la milice louisianaise, et les officiers commandant d'autres compagnies volontaires organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

3o. Le lieutenant-colonel Forstall, inspecteur de division, tera son rapport au Quartier Général de division, conformément à l'acte de la législature intitulé : "Acte faisant des appropriations pour l'entretien de la légion de la Louisiane et les autres compagnies volontaires organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

3o. Le lieutenant-colonel Forstall, inspecteur de division, tera son rapport au Quartier Général de division, conformément à l'acte de la législature intitulé : "Acte faisant des appropriations pour l'entretien de la légion de la Louisiane et les autres compagnies volontaires organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du major-général Jno L. Lewis commandant la première division L. M.

VICTOR WILTZ.

8oct 7 Aide-de-camp.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS.

Conseil de la Municipalité No. Un.

Séance de vendredi, 4 octobre 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à faire un public qu'il adjugera au rabais le construction de deux nouveaux ponts sur le canal Carondelet, aux intersections des rues Marais et Claiborne, les travaux devant être faits conformément aux plans et devis au bureau du Voyer.

11 oct A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLÉANS,

Conseil de la Municipalité No Un.

Séance extraordinaire de vendredi, 4 sept. 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à faire un public, pendant un mois, qu'il adjugera au rabais le travail pour paver les rues des Marais, de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade, et les rues Dumaine, de la rue St-Charles à la grande Rue (Rosa) Bienville et Conti, conformément aux conditions déposées au bureau du voyer. Les dites rues seront pavées de la quatrième rondée qui seront levées des rues Levee, Chartres, Condé et Bourbon.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé, le 5 octobre 1850.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme,

H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Le 9 octobre 1850.

CONFORMÉMENT à la résolution ci-dessus, avis est par le présent donné que le 4 novembre 1850, à une heure de l'après-midi, l'adjudication ci-dessus mentionnée, sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur, au rabais, pour le travail de la rue des Marais, à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade, et de la rue Dumaine, à partir de la rue St Claude jusqu'à la Grande Rue, (Rosa Street) le Tout comme ci-dessus et plus haut.

A. D. CROSSMAN, Maire.

BUREAU DU RECORDER — HUNICIPALITÉ NO UN.

AVIS est par le présent donné que les nouveaux ordres d'Etat pour les Ecoles de la Municipalité No Un, ont achevé les rolles d'avancements et qu'ils seront déposés au bureau du secrétaire où ils seront rec examinés du 10 heures à 2 heures, tous les jours, les dimanches exceptés, pendant trente jours : partir de ce jour.

Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1850

9 oct JOSEPH GENOIS, Recorder.

AVIS — **Bureau du Collecteur sur les Cabarets, Cafés, &c. — Première Municipalité.**

Les propriétaires de cabarets, cafés, groceries, &c, sont notifiés d'avoir à payer le quatrième et dernier trimestre avant le 15 courant. Après cette époque ils seront poursuivis, conformément à la loi.

Nlle Orléans, le 7 octobre 1850.

7oct—1m Y. LABATT, Collecteur.

ETAT DE LA LOUISIANE.

BUREAU DU TRÉSORIER.

PROCLAMATION

ATTENDU que d'après un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 14 mars 1836, intitulé : "Acte pour autoriser le trésorier de l'Etat à conclure les hypothèques et accepter des obligations de nouvelles sociétés, LOUIS PAVROT, trésorier de l'Etat, a été autorisé à faire tout de son emploi de Juge de la paroisse d'Ouachita-Bayou, hypothèque, en faveur du Gouverneur de l'Etat, sur une obligation de trente mille piastres, dit Louis Lavoisrode actuellement et qui se trouve actuellement dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge, mesurant deux arpents et demi de front, par 40 arpents de profondeur, laquelle hypothèque était antérieure pour deux cent mille piastres, montant que la loi le forcait à donner pour sûreté, et qu'aurait été acceptée comme telle par le Gouverneur, lorsque l'on aurait pu qu'il pourrait être par acte passé à la Nlle Orléans devant Théodore Seghers, notaire public, le 29 août 1836 et dûment enregistré dans les Archives à Baton-Rouge.

ET attendu que le dit Louis Pavrot n'est décédé que depuis le 1 mai dernier.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes intéressées de déduire sous 90 jours, par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, après la date de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait point cancelée et annulée.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Baton-Rouge, le 16 juillet 1850, au 74me de l'indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER,

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

26juillet—9tj

MAGASIN ROUGE,

entre les deux marchés,

JOS. N. ROBERT & Co.

GRAND DÉBALLAGE d'un assortiment complet de marchandises sèches, reçues sur les navires Memphis, Galena, Cazone, President, Quebec, et Perkins, à vendre à des prix très réduits.

Aussi

Au magasin des soussignés au No 66, Vieille Levée, prix de l'encognure de Saint-Louis, un magnifique assortiment de linge confectionné pour hommes, enfants, chapeaux, casquettes, chaussures, parapluies, malles, sacs de voyage, etc, etc, qu'ils vendront à des prix exceptionnels.

JOS. N. ROBERT & Co.

P. S.—Les marchands de la ville et de campagne sont instamment invités à venir examiner leur bel assortiment. 18 oct

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et des procurations, pour recevoir et distribuer des semence, prendre des témoignages, recueillir des renseignements et pour vendre des gouverneurs des Etats-Unis, savoir : MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE et TEXAS. 28avril—1an

COGNAC LA ROCHELLE—40 quarts pipes cognac La Rochelle, fine preuve, Washington, 60 quarts idem de J. & J. Prom & Co, 40 quarts cognac J. J. Rousse 4me preuve, 60 quarts cognac J. J. Prom & Co., 4me preuve, 50 demi pipes cogner St-Croig, 4me preuve; 36 huitièmes cognac La Rochelle, Jonié & Martin, 4me preuve; 32 quarts pipes vieux cognac 4e preuve; 36 huitièmes cognac Cognac J. J. Prom & Co., 4ème preuve; en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,

17 juillet 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en main, et à vendre par

F. DE FUENTES & Co,

5 aout 22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire O. J. Chaffee, de Bordeaux—80 barriques vin rouge, à vendre par

FDO. DE FUENTES & Co,

5 aout 22, Vieille Levée.

TABAC DE CUBE—100 balles en échantillonnement de la goélette Forty, de la Havane, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,

11 oct 34, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—276 caisses sucre brun, jaune et blanc, en débarquement de la barque Jane Phine, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,

34, Vieille Levée.

EAU DE FLEUR D'ORANGER—300 caisses en débarquement du navire Olympic, de Marseilles, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,

34, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—400 caisses sucre brun, jaune et blanc, en magasin et à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,

34, Vieille Levée.

A VENDRE en débarquement du navire O. J. Chaffee, venant de Bordeaux,

40 barriques vin rouge St Estèphe,

25 demi-barriques vin blanc Haut-Brynac,

25 do do Sauterne,

9 do do vinaigre blanc

A vendre par DUBUCH FRERES,

7 août 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

CERRUGES françaises numérotées assorties, à vendre par LEOPOLD JEANNET,

27 sept 92, rue St-Louis

CACAO—40 sacs de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS

14 sept 37, rue de la Commune

GRAINES pour oiseaux—10 sacs à vendre par B. VALLS,

14 sept 37, rue de la Commune

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—4 boucauts, à vendre par B. VALLS,

14 sept 37, rue de la Commune

PICADURA—6 sacs, à vendre par B. VALLS,

14 sept 37, rue de la Commune

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,

14 sept 37, rue de la Commune

PIERRES A FILTRER—75 à vendre par B. VALLS,

14 sept 37, rue de la Commune

SALSEPAREILLE—90 barils à vendre par B. VALLS,

14 sept 37, rue de la Commune.

OSIER—110 paquets osier, en débarquement du navire Magnolia, du Havre, à vendre par

V. & E. MAIGNAN,

30sept 83, rue St-Louis

RIZ de la Caroline—56 boucauts en débarquement de la barque Paranac, venant de Charleston, et à vendre par B. VALLS,

14 oct 37 rue de la Commune

CIMENT—500 barils ciment hydraulique de Rosendale, en déchargement, à vendre par

THOMAS BLOIS,

15 oct 91 rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—1,000 barils chaux fraîche, de Thomaston, en déchargement et en magasin, à vendre par THOMAS BLOIS,

15 oct 91, rue des Magasins

CHAUX A SUCRE—650 barils chaux en poudre, à vendre par THOMAS BLOIS,

15 oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE-GENEVIEVE. — 300 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THOMAS BLOIS,

15 oct 91, rue des Magasins

SANGSUES.—8 caisses venant d'arriver, à vendre par POU. DE FUENTES

15oct 26, Vieille Levée.

MAGASIN DE SOIERIES AU COMPTANT

C. YALE Jr. et Co.,

27, RUE DES MAGASINS, ENTRE DUMAINE ET GRAVIER.

RECEVENT par le steamer "Ohio" et autres arrivages du Nord et d'Europe, leur assortiment d'automne et d'hiver, consistant en :

SOIERIES ET ARTICLES DE FANTAISIES.

Aussi : Mousselines de laine, Cashemirs, Lustrines, Alpacas et autres étoffes nouvelles pour robes.

SOIERIES POUR CRAPAUD, SATIN PLUCHE ET VELOUR, RUBANS BROCHÉS, de ou taffetas et satin, ruans, parements, garnitures en soie et en velours, gants de peaux, en soie et en coton.

MOUSSELINES ET BRODERIES.

Mousseline Suisse, jaconnets, Bishop Lawn, toile d'irlande, batistes, mouchoirs, fil et coton.

ASSORTIMENT DE DENTELLES.

Dentelles laine noire, bobinet uni et à dessins, cols brodés, fichus, pèlerines et manchettes, fichus et bandes brodées en jaconnet et mousseline Suisse.

ARTICLES POUR MODISTES.

Chapeaux paille anglaise, de paille d'Italie, paille tuyauxée et brodée, de ou plusieurs de suite, velours des formes les plus nouvelles, aussi un assortiment complet de

FLEURS ARTIFICIELLES,

OMBELLES, BRIALS, VISITES ET MANTELETS.

Ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. 14 sept—3m

50 **Rue du CANAL.** 50

CMS SIMPSON, vient de recevoir un bel assortiment de MANTELETS ET DE MANTEAUX, des étoffes suivantes

En soie noire, satin, gros-grain, vert et marron.

En soie CAMELEON et TAFFETAS marron et bleu, marron et noir, et vert et noir.

En soie Gros-grain, Noir, Vert et marron.

Mais aussi 100 MANTEAUX en merinos à très bas prix. C. M SIMPSON,

9oct—10f 50, rue du Canal.

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Brunswick, du Havre—

4 do mouchoirs de soie, peluche et cretine.

4 do casquettes assorties.

10 do Parfumeries do

4 do Bretelles et do soieries.

3 do Soie à coudre.

2 do plumeaux, 4 do brosselins.

6 do agrafes, anneaux, épaulettes.

2 do dés à coudre, acier bronzé et argent.

2 do gants assortis.

3 do boîtes à poudre, gris.

3 do merinos, cachemire d'Ecosse.

6 do mousseline de laine, noir et fantaisie.

6 do étoffes à meubles, coton uni et dessin.

2 do do do satin laine dessin.

3 do guignans.

3 do indienne deuil et couleur.

12 balles cotonnade unie et dessin, et à vendre par

12 sept No 47, rue de Chartres au fer

Marchandises anglaises.

REÇU par le navire Empire Queen de Liverpool :

Chemises, coton, laine, soie;

Bas, do do, do;

Cheminés de peaux, do do;

Cateçons, do do, do;

Mouchoirs, soie, laine, coton;

Gants pour hommes, femmes et enfants;

Drap de pilots, tweed;

Velours de coton, toutes qualités assorties;

Mousseline de laine, petits et grands dessins;

Alpacas, merinos, assortis en couleur et qualité;

Cobourgh, jacent, deuil et couleur;

Indiennes deuil et couleur;

Madras et beaucoup d'autres articles à vendre par

12 sept J. LEVOIS,

No 47 rue Chartres

FAUX-DE-VIE, VINS—En débarquement du navire Gironde, de Bordeaux

Quinze cents quarts eau de vie Martellen 1831, 1er preuve.

[illegible] do Henry Sutton 1803 1er preuve.

[illegible] do do 1811 1er preuve.

[illegible] do J. B. Gies, fine champagne.

[illegible] do do do do.

100 barriques vin rouge Montferrand.

30 do do St Julien.

30 do do Margon.

16 do do Chateau St Corbian, 1842.

A vendre par B TALAMON,

19 oct 192, rue Royale.

MARSEILLE — 50 barriques vin rouge Bergasse 1842 do.

200 paniers bouteilles d'huile Jaunes Piagnol 24 onces.

50 caisses vermicel.

50 do olives, câpres, cornichons, anchois.

50 paniers bouteilles vides 22 onces.

10 do etouffoirs pour curaçao.

A vendre en débarquement du navire Tonnat par B TALAMON,

19 oct 192, rue Royale.

Toiles-Cordes-Ficelle.

600 Rouleaux cordes de chanvre, Kentucky et 200 pièces toiles à emballages.

50 balles ficelle, à vendre par

DUNBAR & BUCHANAN,

22 oct 22, rue Gravier

30 Tierces jambons jaunes au sucre de Stagg et Shay,

200 barrels graisse pour famille, les chers.

10 demi-tierces langues de tout fumées.

50 barrels pommes sèches.

100 do pommes de terre.

100 caisses et barriques noire de Limites, Porter, 100 milliers cigares Havane et Manille.

100 caisses et barriques Cognac, Bordeaux, 100 caisses vin rouge, Hermitage, Lavoisier et Julien.

100 demi-tierces quarts et huitièmes eau de vie différentes qualités, 100 pièces toile douce, 100 boîtes sardines, à vendre par

DUNBAR & BUCHANAN,

22 oct 22, rue Gravier

200 Nouvelle Rue, 50 mètres vieux gouvernement, depuis de Jaux, 50 mètres pouce et espace, 30 barrels coton écrémé de Barbade et Martinique, 100 barrels vieux Mazagrapes, 25 caisses salerains, 30 do tabac de Havane, 100 coins thé noir et vert, vendre en magasin par

DUNBAR & BUCHANAN,

22 rue Gravier

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux, 80 barriques vin rouge, 40 sauvignes, 130 barriques vin rouge St-Estèphe,

129 caisses de 12 bouteilles vin de Champagne Ay Mousseux.

50 caisses do do do do Ay.

3 bouteilles Cognac à l'ancienne.

4 caisses Liqueur de Malte.

50 do cerises à l'eau de vie, 10 do abricots

10 do prunes do—10 do poires.

300 boîtes sardines à l'huile.

2000 do do do—1000 do do do.

2 caisses pâtes truffes assorties.

2 do do truffes pures.

200 qt boîtes royans à l'huile.

200 qt do sardines au beurre.

FERROS FRÈRES,

1 oct—1m enc. Royale et Dumaine

EN SHIP Charlemagne, du Havre.

10 do vin rouge quatre demi do.

2 do petits pois en bouteilles.

3 do do en fil cuivre.

1 do de 150 bouteilles.

1 do de 60 bouteilles beurre frais.

15 do de 1200 bouteilles Moutarde l'huile. A vendre par THOMAS PINET & Co,

29 rue Conti.

EN SHIP Claiborne, de Bordeaux :

135 caisses cerises à l'eau de vie.

4 do petits pois.

425 do de fruits.

20 barriques vin rouge de famille.

10 demi et 8 quarts pipes eau de vie Bouyet jr, à vendre par THOMAS PINET & Co,

29 rue Conti.

CIGARES DE LA HAVANE — 76,000 cigares, qualité assortie, en déchargement et à gabelle Fauy, et à vendre par

J. M. CABALLERO,

14 oct 36, Vieille Levée

TABAC—275 balles tabac de Cuba, Vuelta Abajo, Sagua de Jahams, pour cigares et tripes, en magasin et à vendre par

TROGERON & Co,

14oct 26, Vieille Levée.

SUCRE—500 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane, en magasin et à vendre par

TROGERON & Co,

14oct 26, Vieille Levée.

CACAO—56 sacs Guayaquil, en débarquement du navire Condein, à vendre par

TROGERON & Co,

14oct 26, Vieille Levée.

INDIGO GUATEMALA, de premier choix, à vendre par TROGERON & Co,

14oct 26, Vieille Levée.

RHUM de la Jamaique—10 poinçons dans les magasins de la douane, à vendre par

MITCHEL & MASENDOFF,

5 sept 26, rue Poydras

REOUVERTURE DU MAGASIN

B. DURAND,

Rue Royale, No. 187,

M. B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de rouvrir son magasin, rue Royale, il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de tendre et de teindre en toutes nuances de paille et des prix très modérés. Les articles suivants, composent une partie de son assortiment d'articles français.

Chapeaux pour dames, rubans.

Du jour enfant, manteaux, manteaux

Robes pour robes et chapeaux;

Turlutans pour robes, robes brodées.

Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs.

Bracelets, broches, boucles d'oreilles.

Epingles pour la tête, gants, cotonnes.

Eventails pour dames, carnets pour bal.

Du jour enfant, mouchoirs brodés.

Peignes écaille et autres, gants pour éventails;

Articles pour bourses, florence.

Rubans pour ceinture, frange, passementerie;

do de velours, et ratons;

Velours en pièces, jarretières.

Voilure de marée, broderie et autres;

Robes de mouts, articles pour broder;

Couronnes de marée, crêpes lisse et autres;

Collerie blanche, dentelles, bas de soie;

Lavra de messe, voiture blanche et noire;

Guimpes, colonnettes et autres; pèlerines;

Manteletts blancs, nécessaires, boites à ouvrage

Flacons fantaisie, coffrets en albâtre.

Verres de toilettes et autres, garnies pour deuil;

Robes et bonnets de baptêmes.

Ombrelles et parapluies;

Fournitures pour modes 8 9 9

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—302 caisses en déchargement des navires Kentucky, Calender et barque St Andrew, à vendre par R. G. HOBBS,

22sept 19, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—206 caisses en déchargement des navires Quebec, Robert Burton et Revenue, de Philadelphie et New York et de Boston, comprenant un assortiment de belles marchandises, à vendre à des conditions libérales, par

G. W. DUNBAR,

14 oct 5, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS et CHAPEAUX — 4,795 caisses en magasin et en déchargement du navire Manchester, May Flower et Cordelia, comprenant un assortiment général des marchandises ci-dessus.

ALSO—100 caisses bottes californiennes, à vendre à bas prix, par FROST & Co,

1 oct 46, rue des Magasins

CETTE eau minérale, si avantageusement connue, se trouve toujours rue St-Pierre, No. 89, au premier, entre Bourbon et Dauphine.

VOULEZ-VOUS CONSERVER VOS DENTS

et ne jamais en souffrir ?

Allez rue St-Pierre, No. 89, au premier, entre Royale et Bourbon, vous y trouverez L'ELIXIR MIRACULEUX de E. Wan-Deursen, habile chimiste. Cet Elixir est infaillible pour enlever le mal aux dents; il a en outre la propriété d'éviter et d'arrêter la carie. Prix : 25 cents le flacon.

La jolie et bonne POUDRE DENTIFRICE du docteur O'Méara, médecin de Napoléon, se tr